



EHC SenSee Future
Postfach 62
CH-3186 Düringen

info@senseefuture.ch
www.senseefuture.ch

EHC SenSee Future

Anhang zum Schutzkonzept ab 1. März 2021

Version: 1. März 2021

Ersteller: Thomas Jungo, Corona-Beauftragter



Die wichtigsten Punkte aus dem Konzept des Freiburger Eishockey-Verband

Ab 1. März, dürfen alle Spieler bis zum Alter von 20 Jahren (Jahrgang 2001) voll im Trainingsbetrieb integriert werden. Trainingsspiele können auch wieder unter Einhaltung der Bestimmungen durchgeführt werden.

Die seit Beginn der Saison gültigen 5 Prinzipien sind weiterhin einzuhalten:

- 1. Nur symptomfrei ins Training**
- 2. Abstand halten**
- 3. Gründlich Hände waschen**
- 4. Präsenzlisten führen**
- 5. Bestimmung Corona-Beauftragter des Vereins**

Besondere und erweiterte Klub-Bestimmungen für Trainings & Spiele

Wichtig: Der Zutritt zur Eishalle ist den Eltern untersagt.

In den Kategorien U9/U11 & U13 kommen die Spieler weiterhin in kompletter Ausrüstung inklusive Schlittschuhe (Schlittschuhe bereits gebunden) ans Training und begeben sich in die Garderobe, einzig die Torhüter dürfen sich in der Garderobe fertig anziehen (vor allem die Schoner).

Für die Kategorie U15, U17 & U20 stehen den Spielern die Garderoben zur Verfügung.

Das Duschen ist verboten!

Wer nicht an den Trainings teilnehmen kann (will), MUSS sich via MIH (App) entschuldigen und ABMELDEN.

Grundsätzlich gilt ab Eintreffen bei der Eishalle eine obligatorische Maskenpflicht. Diese gilt für alle (auch für Spieler, welche mit dem Helm die Eishalle betreten, das heisst auch eine Maskenpflicht unter dem Helm).

Wichtig: Die Garderobentüren bleiben immer offen.

Den Spielern wird durch die Trainer die Temperatur gemessen, jeder mit einer Temperatur über 37.5° darf aufgrund der kantonalen Vorgaben nicht am Training teilnehmen und wird sofort nach Hause geschickt.

Trainingsablauf und mitzunehmendes Material:

- Maskenpflicht für Coaches auf und neben dem Eis

- es wird personalisiertes Material benutzt:

jeder Teilnehmer verfügt über seine eigene Trinkflasche und sein eigenes Trainingsleibchen

- jeder Spieler ist besorgt seine Schutzmaske jeweils mit sich zu tragen und zu benutzen

- Am Ende des Trainings verlassen die Spieler die Eishalle so rasch als möglich (**hinterer Ausgang**).

Die Eltern werden gebeten ihre Kinder auf dem Parkplatz hinter der Eisbahn abzuholen.

Düdingen, 1. März 2021

i.A. des Vorstandes des EHC SenSee Future
Thomas Jungo



Beilagen:

- Trainingskonzept des Freiburger Eishockeyverband vom 1. März 2021 (nur in französischer Sprache)
- Massnahmen des Bundes vom 24. Februar 2021



Association Fribourgeoise
de Hockey sur Glace

Freiburgischer
Eishockeyverband

Affiliée à la SIHF et l'AFS



Mitglied des SIHF und FSV

Concept « Covid » pour les jeunes jusqu'à 20 ans (nés en 2001 et après)

AFHG Case Postale 1
1701 Fribourg
CCP :17-5195-4
www.afhg.ch
office@afhg.ch

Version: 1^{er} mars 2021 à 7h

Nouvelles conditions cadres :

Dès le 01.03.2021, les entraînements et les compétitions sont autorisés pour les jeunes jusqu'à 20 ans (nés en 2001 ou après), sous réserve du respect des concepts de protection propres à chaque club.

Les principes suivants doivent être respectés lors des entraînements et des matchs :

1. Pas de symptôme à l'entraînement ou au match

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont **PAS** autorisées à participer aux entraînements ou matchs. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées et contacter leur médecin. Une prise de température sera effectuée lors de l'arrivée à la patinoire afin de lever tout doute d'infection.

2. Garder ses distances

Lors du trajet aller, dans l'installation sportive, dans les vestiaires, lors des discussions, lors de la douche, après l'entraînement et lors du trajet retour – dans ces situations ou d'autres similaires, les distances doivent être maintenues avec les autres personnes et le port du masque est obligatoire dès 12 ans. L'accès aux vestiaires doit être limité et la douche sur place n'est pas recommandée. Les poignées de mains ou « high five » sont strictement interdits. Les contacts corporels sont seulement à nouveau autorisés mais limités, dans tous les sports, au moment de l'entraînement ou du match à proprement parler.

Les matchs et entraînements se déroulent à huis clos et les parents sont priés de ne pas rester groupés devant la patinoire car un attroupement de plus de 15 personnes n'est pas autorisé.

3. Se laver soigneusement les mains

Le fait de se laver les mains joue un rôle clé en matière d'hygiène. Il est donc important de se laver les mains avec du savon, avant et après l'entraînement, pour se protéger soi-même et son entourage.



4. Etablir des listes de présence

Sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires. Afin de simplifier le traçage, l'organisateur tient une liste de participants exhaustive et la transmet au responsable Covid de son club (voir point 5). Cette liste doit permettre de contacter rapidement les participants !

5. Désigner une personne responsable

Chaque équipe qui prévoit de reprendre les entraînements ainsi que tout organisateur de match ou tournoi doit nommer un(e) responsable du plan coronavirus. Cette personne et le chef de formation sont chargés de veiller à ce que les règlements soient respectés et tient à jour la liste des participants à chaque entraînement et matchs. Chaque club nomme un responsable Covid qui doit être en mesure de communiquer en tous temps la liste des participants à un entraînement ou match, ceci afin de pouvoir tracer rapidement les personnes en cas d'infection.

6. Prescriptions spécifiques

A chaque entraînement, match ou tournoi, la personne responsable prendra la température de chaque participant au moyen d'un thermomètre frontal et c'est lui qui donnera son feu vert pour la participation aux entraînements ou matchs de la journée. La limite de température est fixée à 37.5°C. En cas de dépassement, une deuxième mesure pourra être faite après 5 minutes d'attente.

L'exploitant de la patinoire met en œuvre les directives d'hygiène nécessaires pour un bon déroulement durant les entraînements ainsi que les matchs. Il se base sur le concept COVID-19 du Club, des directives de la commune, du canton et de la Confédération.

- Dans toute l'infrastructure, le port du masque est obligatoire dès l'âge de 12 ans jusqu'à la mise en place du casque
- Il n'y a qu'une équipe par vestiaire
- Les groupes et équipes évitent tous contacts en dehors de la glace
- Il n'y a qu'une douche sur deux qui peut être utilisée (recommandation de ne pas utiliser les douches) et l'utilisation de savon est obligatoire.
- Les maillots sont soit personnels, soit lavés après chaque utilisation par le club
- Il n'y a que des gourdes personnelles
- Les parents sont admis uniquement pour habiller et déshabiller leur enfant dans les écoles de hockey (port du masque obligatoire). Ils devront cependant quitter la patinoire tout de suite et ne pourront pas rester durant l'entraînement ou le match
- Les spectateurs ne sont pas admis durant les entraînements et les matchs
- Les joueurs sont priés de quitter immédiatement la patinoire après l'entraînement ou le match, (après s'être changés) afin d'éviter les regroupements.

7. Dispositions particulières pour les matches et tournois

Le corps arbitral sera constitué de jeunes de moins de 20 ans. Si ce n'est pas possible, les arbitres devront porter un masque et s'équiper d'un sifflet électronique ou mécanique

(oui ça existe !). Dans les vestiaires, les mêmes prescriptions énumérées plus haut s'appliquent.

Les accompagnants des équipes doivent porter le masque en permanence, y compris dans le vestiaire, sur la glace et durant les matches à la bande.

Lorsqu'une équipe sort à l'extérieur pour l'échauffement, elle se partage en deux afin d'éviter des attroupements de plus de 15 personnes.

La table de chronométrage sera occupée par max 2 personnes, avec un masque et une distance maximale. La cabine sera aérée après chaque pause et désinfectés à chaque changement de personnel (si possible, ne pas fermer la porte).

En cas de questions sur ce concept, vous pouvez nous atteindre soit par mail : office@afhg.ch soit sur mon portable au 079 431 15 00.

Fribourg, le 1^{er} mars 2021

***Association Fribourgeoise
de Hockey sur Glace***

Ismaël Mivelaz
(Président)

1. Lockerungsschritt – ab 1. März gilt neu schweizweit:



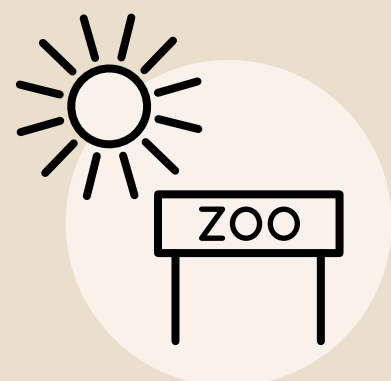
Wieder geöffnet:



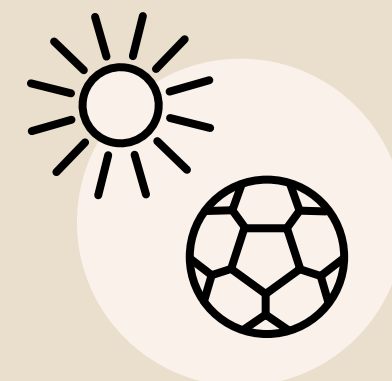
Alle Läden



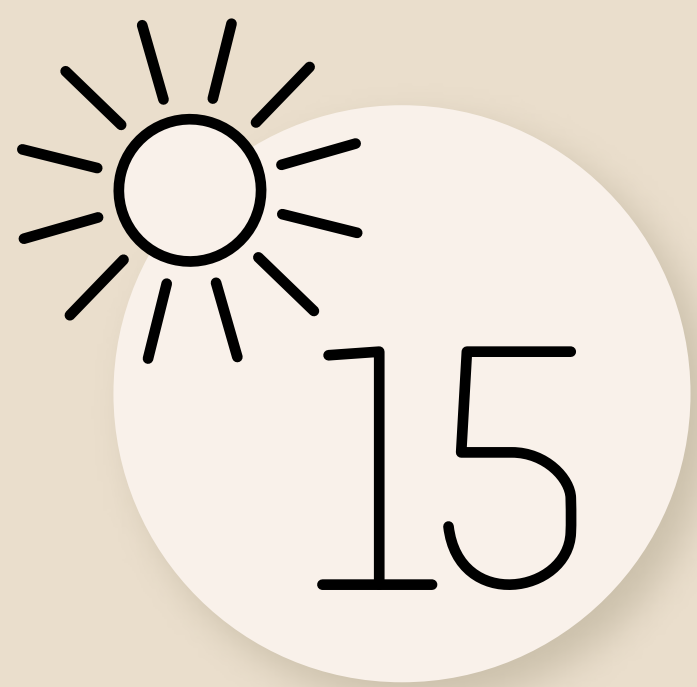
Museen sowie Lesesäle von Bibliotheken und Archiven



Freizeitbetriebe draussen



Sportanlagen draussen



Treffen draussen mit maximal 15 Personen

Gilt für Treffen im Familien- und Freundeskreis, Ansammlungen im öffentlichen Raum sowie für sportliche und kulturelle Aktivitäten



Weitgehende Lockerung bei Sport und Kultur für unter 20-Jährige

Bis und mit Jahrgang 2001

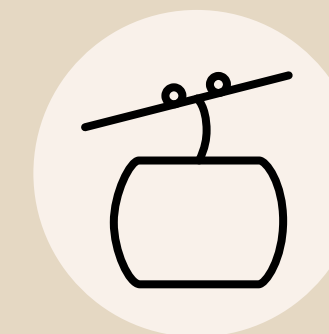
Weiterhin gilt:



Private Treffen drinnen mit maximal 5 Personen



Verbot von Veranstaltungen



Regeln für Skigebiete



Geschlossen:

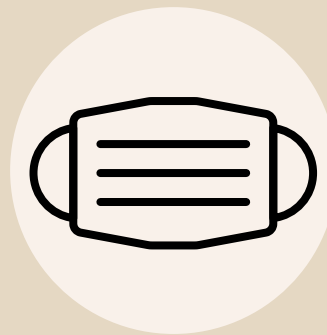
- Restaurants und Bars
- Discos und Tanzlokale
- Kulturbetriebe (drinnen)
- Sportanlagen (drinnen)
- Freizeitbetriebe (drinnen)



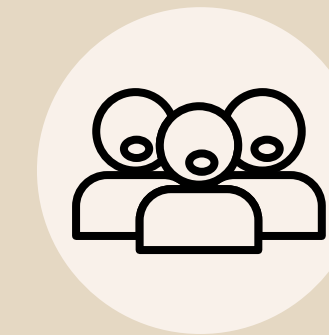
Homeoffice-Pflicht



Fernunterricht an Hochschulen



Ausgedehnte Maskenpflicht



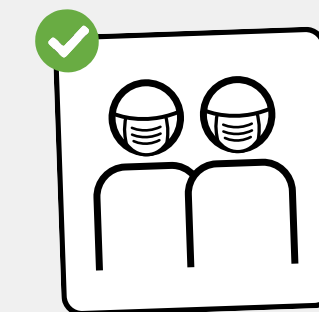
Singen nur im Familienkreis (Ausnahme: unter 20-Jährige)



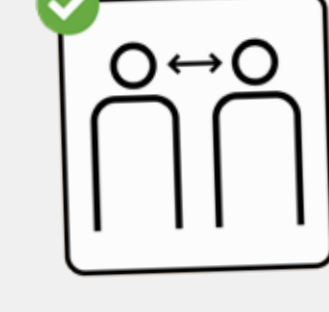
Kontakte reduzieren



Handhygiene beachten



Maske tragen



Abstand halten

